

LES QUESTIONS À ABORDER, LE RÉFÉRENTIEL

Toutes les **questions** listées ci-dessous n'ont pas à être explicitement posées lors des entretiens. Mais, après avoir pris connaissance de l'autoévaluation des compétences, du plan de formation, et du rapport d'avancement, après la présentation des travaux par le doctorant ou la doctorante, les échanges scientifiques et après les entretiens individuels, le comité de suivi devra être en mesure de disposer de réponses aux diverses questions ci-dessous.

AVANCÉES DE SA RECHERCHE

- La question de recherche a-t-elle bien été cernée ? Est-ce que le doctorant ou la doctorante est en mesure de situer ses travaux dans le contexte scientifique international, d'identifier ce que ses travaux pourront apporter au champ de connaissances, ce qui pourra constituer l'originalité de la thèse ?
- Le doctorant ou la doctorante a-t-il ou a-t-elle une vision claire de la démarche de recherche engagée, des travaux de recherche à mener avant la soutenance ?
- Les travaux de recherche avancent-ils de manière satisfaisante ? Le projet doctoral peut-il s'inscrire dans la durée initialement prévue pour préparer la thèse ? Si ce n'est pas le cas, de combien de mois faudrait-il prolonger la durée de préparation de la thèse pour permettre la soutenance ?

CONDITIONS DE SA FORMATION

- Les conditions scientifiques, matérielles et financières nécessaires au bon déroulement du projet doctoral sont-elles présentes ?
- Si le doctorant ou la doctorante prépare sa thèse en parallèle d'une autre activité professionnelle, le partage du temps entre ses diverses activités est-il adapté ? Une révision des conditions de déroulement de son doctorat est-elle à prévoir ?
- Si le doctorant ou la doctorante prépare sa thèse dans un cadre partenarial (interdisciplinaire, international ou avec une entreprise), les conditions de ce partenariat sont-elles satisfaisantes ? La collaboration est-elle réelle entre les différents acteurs ?
- Comment sont portées les responsabilités de direction de la thèse par le directeur ou la directrice de thèse et les co-encadrant.e.s éventuels ? Les modalités d'encadrement sont-elles adaptées ou à réviser ? En cas de partage de la direction scientifique, le fonctionnement de l'équipe d'encadrement est-il satisfaisant ? Le rôle de chacun est-il bien compris du doctorant ou de la doctorante ?



- Le dialogue entre doctorant.e et encadrant.e.s est-il satisfaisant ? Le doctorant ou la doctorante est-il ou est-elle bien intégré dans l'équipe ou l'unité de recherche, dans une communauté scientifique ? Se sent-il ou se sent-elle isolée ?
- Sa motivation, sa détermination pour avancer dans ses travaux est-elle bonne ?
- Est-il ou est-elle exposé à des risques psychosociaux ? Subit-il ou subit-elle du harcèlement, des discriminations, des violences et en particulier des violences sexistes et sexuelles ou des agissements sexistes ?

DÉVELOPPEMENT DE SES COMPÉTENCES ET PRÉPARATION DE L'AVENIR

- Est-ce que le doctorant ou la doctorante a des productions écrites substantielles (rapport d'avancement, revue de bibliographie, article, chapitres de la thèse...) ? Dans ce cas, quelles ont été les modalités de travail entre doctorant.e et encadrant.e pour la rédaction et la relecture des productions écrites ? Les principes d'intégrité scientifique liés à la publication, de signature et de droit d'auteur sur les productions scientifiques sont-elles connues du doctorant ou de la doctorante ?
- Les capacités d'exposition du doctorant ou de la doctorante sont-elles satisfaisantes ? Clarté, esprit de synthèse, qualité des supports, aisance orale, didactique ?
- Est-ce que le doctorant ou la doctorante dispose d'opportunités pour développer sa culture scientifique dans son domaine de recherche au sens large et son ouverture internationale (cycles de séminaires, écoles thématiques etc.) ? Le développement de ses connaissances générales et de son expertise dans son domaine est-il satisfaisant ?
- Où en est la préparation de son devenir professionnel ? A-t-il ou a-t-elle eu une réflexion sur ses compétences, son plan de formations et d'activités complémentaires ? (cf. portfolio des compétences). A-t-il ou a-t-elle des activités de mise en situation professionnelle autre que de recherche (missions d'enseignement par exemple ?). A-t-il ou a-t-elle mis en place un portfolio ?
- Le doctorant ou la doctorante a-t-il ou a-t-elle été sensibilisé(e) à l'éthique de la recherche et à l'intégrité scientifique, aux enjeux de la science ouverte et de la diffusion des travaux de recherche dans la société pour renforcer les relations entre les scientifiques et les citoyens, aux enjeux du développement durable et soutenable ?

